

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 2 mai 2011, tenue à 20h00 à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire,
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Georges Roussel conseiller, siège numéro 3
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 4
 Madame Nathalie Plante conseillère, siège numéro 5
 Monsieur Gino Dugas conseiller, siège numéro 6

Les membres présents forment quorum.

Madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Le maire récite la prière.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

11-05-89 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :

2. Adoption des procès-verbaux
3. Administration
 - 3.1 Paiement facture #26333 – Roy Beaulieu Boudreau Bélanger, avocats
 - 3.2 Appui aux municipalités riveraines sinistrées – Programme d'aide financière MAMROT
 - 3.3 Fête de la rivière – Remboursement don de l'année 2010
 - 3.4 Achat équipement informatique
 - 3.5 Avis de motion - Règlement no 2011-03, concernant les nuisances publiques
 - 3.6 Achat d'une caméra de surveillance – Entrée édifice municipal
4. Trésorerie
 - 4.1 Présentation des rapports de dépenses
 - 4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en avril 2011 (annexe 1)
 - 4.1.2 Rémunération des employés et élus municipaux
 - 4.1.3 Engagements de dépenses
 - 4.1.4 Autorisation de paiement de dépenses (annexe 2)
 - 4.1.5 Rapport des dépenses autorisées par la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 4.1.6 Dépôt des états comparatifs des dépenses et revenus
 - 4.1.7 Affectation de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 pour les services d'aqueduc et d'égout
5. Transports
 - 5.1 Achat d'un balai mécanique
 - 5.2 Augmentation du nombre d'heures de travail – m. Gervais Ouellet
6. Sécurité publique
 - 6.1 Achat de camion échelle – Regroupement incendie Mont-Joli
7. Urbanisme
 - 7.1 Appui CPTAQ – monsieur Guillaume Fournier
 - 7.2 Appui CPTAQ – monsieur Rémi Bélanger

- 8. Loisirs et culture
 - 8.1 Pose du plancher flottant à la bibliothèque municipale – Engagement de m. Gervais Ouellet
 - 8.2 Halte routière – Mandat en architecture
 - 8.3 Halte routière – Mandat en ingénierie
 - 8.4 Halte routière – Mandat étude pédologique
- 9. Questions diverses
- 10. Période de questions
- 11. Ajournement de la séance

Adopté

2. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

- 11-05-90 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 avril et de la séance ajournée du 26 avril 2011, tels que soumis.

Adopté

3. ADMINISTRATION

3.1 PAIEMENT FACTURE #26333 – ROY BEAULIEU BOUDREAU BÉLANGER AVOCATS

- 11-05-91 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture #26333, de la firme d'avocats Roy Beaulieu Boudreau Bélanger, au montant de 814.27\$, pour des services rendus du 21 septembre au 1^{er} décembre 2010 dans le dossier 4424-142-13 municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici/Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142

Adopté

3.2 APPUI AUX MUNICIPALITÉS RIVERAINES SINISTRÉES – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE MAMROT

CONSIDÉRANT qu'à la suite des grandes marées du 6 décembre 2010, plusieurs résidences des municipalités riveraines sont visées pour être immunisées, déplacées ou démolies, un scénario qui laisse entrevoir des baisses importantes de revenu de taxes liées à la diminution de la valeur foncière de ces propriétés;

CONSIDÉRANT qu'il est possible que plusieurs citoyens décident de quitter ces municipalités, et ce, pour différentes raisons telles qu'un choix émotif trop grand, une capacité d'endettement nulle pour protéger la berge ou le vieillissement;

CONSIDÉRANT que dans la perspective d'une telle situation, lesdites municipalités demandent au MAMROT, advenant la perte d'au moins 10% de revenu de taxes liées à la démolition de résidences et à la baisse d'évaluation de l'ensemble des propriétés riveraines, la création d'un programme semblable au programme de soutien financier transitoire pour les municipalités non-industrielles qui leur permettrait de réajuster leurs budgets sur un période de trois ans au cours de laquelle chacune adopterait un plan de redressement triennal visant à réduire ses

dépenses et augmenter ses revenus, et s'engagerait à respecter ledit plan;

CONSIDÉRANT que cette mesure permettrait aux municipalités riveraines de s'adapter aux changements créés par l'érosion des berges et les zones de submersion;

CONSIDÉRANT que ces municipalités ont une économie peu diversifiée qui repose en partie sur l'aspect de villégiature liée au fleuve, que ce soit de façon saisonnière ou à l'année;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière nous apparaît justifiée afin de permettre aux communautés touchées de s'adapter aux changements majeurs découlant des événements de décembre 2010;

CONSIDÉRANT que l'absence d'un tel programme à l'intention des municipalités sinistrées qui subiront une baisse d'évaluation aura des effets directs sur les finances des autres municipalités de leurs MRC respectives en raison du calcul des quotes-parts au budget desdites MRC, calcul effectué à partir de la richesse foncière;

POUR CES MOTIFS :

11-05-92 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici appuie la demande des municipalités riveraines victimes des grandes marées du 6 décembre 2010 afin que soit mis sur pied par le MAMROT un programme d'aide financière étalé sur une période de trois ans permettant de réajuster les budgets en adoptant les mesures nécessaires tant en matière de dépenses que de revenus.

Adopté

3.3 FÊTE DE LA RIVIÈRE – REMBOURSEMENT DON DE L'ANNÉE 2010

11-05-93 Sur la proposition de monsieur Gino Dugas, il est résolu à l'unanimité des conseillers autorise l'émission d'un chèque de 300.\$ à la Fête de la rivière pour le remboursement d'une subvention de madame Danièle Doyer, députée, encaissée par la municipalité au même montant, en mars 2011.

Adopté

3.4 ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

11-05-94 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de disques externes de solution de sauvegarde auprès de PG Solutions, pour une dépense maximale de 700.64\$, toutes taxes incluses, incluant la préparation des disques, la configuration et l'installation, les frais de transport sont en sus, le montant de la dépense sera prise à même le surplus non affecté.

Adopté

3.5 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2011-03 CONCERNANT LES NUISANCES PUBLIQUES

Avis de motion est donné par madame Nathalie Plante dans le but d'adopter le règlement numéro 2011-03 et titré « Règlement concernant les nuisances publiques »

3.6 ACHAT D'UNE CAMÉRA DE SURVEILLANCE – ENTRÉE ÉDIFICE MUNICIPAL

Remis à la séance ajournée du 16 mai 2011

4. TRÉSORERIE

4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES EN AVRIL 2011

Annexe 1.

4.1.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ET ÉLUS MUNICIPAUX

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
avril 2011	Rémunération employés et élus municipaux	17 885.80\$

4.1.3 ENGAGEMENT DES DÉPENSES

11-05-95 Sur proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager, les dépenses suivantes pour un montant total de 3 063.43\$ toutes taxes incluses.

1. VOIRIE

Meule à couper 15 ampères #6180	341.72\$
1 Crochet de chaîne 3/8 x 5/16	15.19\$
Barre cold rod 1po x 6pi	14.15\$
1 Caisse de lave-vitres	10.89\$
1 Caisse d'antigel	38.92\$
1 Cannette peinture pr camion Dodge (aile)	28.48\$
1 Paquet de tape (10)	11.29\$
Téflon (6)	6.50\$
Boulonnerie	67.27\$
Filtres pr camions	138.68\$
Ventilateur (pelle mécanique)	156.31\$
Caisse de papier hygiénique	28.43\$
Papiers à mains	91.09\$
1 Paire de bottes de travail (Sylvain Dubé)	239.19\$
2 Voyages de pierre 3/8 x 3/4 (30 tonnes)	435.77\$
2 Gallons peinture 185.\$ ch. et 2 gallons d'apprêt 75.\$ ch	592.41\$
Bouchons et ORing (pompe sanitaire)	81.34\$
Divers et imprévus	500.00\$

TOTAL VOIRIE : 2 797.63\$

2. ADMINISTRATION ET SALLE PAROISSIALE

Divers	100.00\$
1-20 litres de cire	113.91\$
Savon à mains	23.46\$
Caisse de papier hygiénique (salle paroissiale)	28.43\$

TOTAL ADMINISTRATION : 265.80\$

TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES Mai 2011 : 3 063.43\$

Adopté

4.1.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES

11-05-96 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de dépenses, au montant de 13 925.48\$

Annexe 2.

Adopté

4.1.5. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

#348938	13-04-11	Liebherr-Canada (réparations pelle mécanique)	1 296.92\$
#348941	07-04-11	Produits métalliques AT (ORing)	69.05\$
#348942	01-04-11	Produits métalliques AT (réparations sens unique)	113.93\$
#348982	08-04-11	Équipements Sigma (lames)	259.48\$
#348984	03&04-03-11	Transport Messagerie Guépard Inc (services de messageries)	50.84\$
#348988	15-04-11	Micro Services (préparation portable du maire, réparations bureau)	113.93\$
#564006	21-04-11	UAP (douille 8/16 drive 3/8 long)	10.03\$
#564053	28-04-11	Ateliers de rénovation RP (asphalte froide)	1 376.60\$
#564054	27-04-11	Entreprises Yvon Lévesque (fitting à air camions))	17.39\$
#564055	28-04-11	Service Clément Ouellet Inc (remorquage camion)	170.89\$

4.1.6 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES DÉPENSES ET REVENUS

Remis à une séance ultérieure.

4.1.7 AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010 POUR LES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

La secrétaire-trésorière dépose l'état des produits et des charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 pour les services d'aqueduc et d'égout, tel que préparé par la firme Mallette s.e.n.c. comptables agréées.

11-05-97 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un transfert de surplus non affecté au surplus affecté aqueduc et égout au montant de 30 598.\$ pour l'année 2010.

Adopté

5. TRANSPORT

5.1 ACHAT D'UN BALAI MÉCANIQUE

11-05-98 Sur la proposition de monsieur Gino Dugas, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un balai mécanique usagé, au montant de 300.\$ taxes en sus, auprès de Dickner Inc.

Adopté

5.2 AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL/SEMAINE – M GERVAIS OUELLET

11-05-99 Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter les heures de travail par semaine de m. Gervais Ouellet, soit cinq (5) heures de plus, afin que ce dernier fasse l'arrosage des plantes et le nettoyage des rues du village, en plus des autres travaux stipulés à la convention collective, pour la période de juin à septembre.

Adopté

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 ACHAT DE CAMION ÉCHELLE – REGROUPEMENT INCENDIE MONT-JOLI

Remis à une séance ultérieure.

7.1 APPUI À LA CPTAQ – MONSIEUR GUILLAUME FOURNIER

CONSIDÉRANT la réception à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici le 19 avril 2011 d'une demande adressée à la CPTAQ de la part de monsieur Guillaume Fournier;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé est localisé sur la route 132 Est et est constitué du lot 66B tel qu'identifié sous le matricule 6476-24-9595;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande est situé dans une zone agricole du demandeur, monsieur Guillaume Fournier;

CONSIDÉRANT que l'objet de la demande est l'acquisition d'une terre agricole appartenant à monsieur Dieudonné Ouellet qui est contigu à la terre agricole du demandeur, monsieur Guillaume Fournier;

CONSIDÉRANT que l'usage que souhaite exploiter le demandeur sera agricole puisqu'il désire prendre de l'expansion de l'agriculture et que cet usage est conforme aux dispositions du règlement de zonage municipal numéro 2010-06 en vigueur;

11-05-100 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la présente demande telle que soumise et devant être transmise à la CPTAQ.

Adopté

7.2 APPUI À LA CPTAQ – MONSIEUR RÉMI BÉLANGER

CONSIDÉRANT la réception à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici le 5 avril 2011 d'une demande adressée à la CPTAQ de la part de monsieur Rémi Bélanger;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande est situé dans une zone agricole telle que décrétée par la Loi;

CONSIDÉRANT que l'objet de la demande consiste à régulariser la construction d'une résidence unifamiliale isolée érigée quelque peu de temps après de décret du 19 juin 1981;

CONSIDÉRANT que le propriétaire actuel, monsieur Ange Albert Bélanger, étant âgé et souffrant d'incapacités physiques pour l'entretien de son immeuble souhaite le vendre à son fils, monsieur Rémi Bélanger;

11-05-101 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la présente demande telle que soumise et devant être transmise à la CPTAQ.

Adopté

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 POSE DU PLANCHER FLOTTANT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ENGAGEMENT DE M. GERVAIS OUELLET

11-05-102 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager monsieur Gervais Ouellet, pour un maximum de 24 heures, pour faire la pose de plancher flottant à la bibliothèque municipale, aux conditions de la convention collective.

Adopté

8.2 HALTE ROUTIÈRE – MANDAT EN ARCHITECTURE.

Remis à la séance ajournée du 16 mai 2011.

8.3 HALTE ROUTIÈRE – MANDAT EN INGÉNIEURIE

Remis à la séance ajournée du 16 mai 2011.

8.4 HALTE ROUTIÈRE – MANDAT ÉTUDE PÉDOLOGIQUE

Remis à une séance ultérieure.

9. QUESTIONS DIVERSES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

11-05-103 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 16 mai 2011 à 20 h 00, il est 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté

Alain Carrier, maire

Marielle Dionne, directrice générale &
Secrétaire-trésorière

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Carrier, maire